

Que fait-on pour permettre aux élévateurs qui appartiennent au syndicat du blé d'obtenir leur juste part des wagons disponibles? Bien des témoignages entendus ici et au comité de l'agriculture révèlent qu'il y a quelque chose qui cloche quelque part, que, même à un point d'expédition donné, il semble y avoir un bel exemple d'injustice en ce sens qu'on ne donne pas aux élévateurs du syndicat du blé leur juste part des wagons disponibles. D'où il suit que les cultivateurs sont forcés de livrer une partie de leurs céréales à des élévateurs avec lesquels ils ne veulent pas traiter.

Voilà des questions auxquelles on n'a pas encore répondu. J'espère que le ministre, lorsqu'il complétera son court exposé, fera plus de cas de ces deux principes et nous fournira des explications. Je veux ajouter une autre réflexion que j'ai déjà faite à la Chambre et à l'extérieur; le Gouvernement lui-même pourrait faciliter davantage le transport des céréales lorsqu'il y a pénurie de wagons.

Pour l'instant, on semble avoir des doutes sur l'existence de cette pénurie. Les rapports sont contradictoires. Pour le cas où il y aurait une véritable pénurie de wagons, surtout en hiver, le Gouvernement serait bien avisé de faire en sorte qu'il y ait plus d'entrepôts pour les céréales. Nous avons des entrepôts de terminus. Il est bien temps que le Gouvernement, de sa propre initiative ou au moyen d'avances à la Commission du blé, accroisse les entrepôts de tête de ligne afin qu'on puisse y garder plus de céréales lorsqu'il n'est pas possible de les expédier rapidement. De plus, nous devrions établir un réseau d'entrepôts entre les terminus. Dans bien des centres, le grain est un important produit. Ma propre ville en est un bon exemple, tout comme la ville représentée par l'honorable député de Brandon-Souris. Nombreux sont les endroits de l'Ouest canadien où il conviendrait d'établir des entrepôts intermédiaires.

Je tiens à établir bien clairement qu'il ne s'agit pas d'ajouter d'autres élévateurs régionaux. J'ai dit déjà et je tiens à le répéter: les élévateurs régionaux ont été principalement aménagés pour la manutention des céréales, leur réception du cultivateur et leur chargement aussi rapide que possible dans les wagons. Voilà à mon avis la principale fonction des élévateurs régionaux. Bien que ces installations n'aient pas d'abord été conçues comme entrepôts, depuis environ dix ans elles ont dû servir à deux fins; d'abord, pour la manutention,—et c'était là leur but primitif,—puis comme compartiments d'entrepôt. En d'autres termes, ces installations ont rempli en partie le rôle d'élévateurs de tête de ligne. On devrait aménager des entrepôts

ailleurs qu'aux têtes de lignes, par exemple dans des endroits stratégiques disséminés à travers les provinces des Prairies, afin que les céréales puissent y être emmagasinées. On pourrait ensuite expédier les céréales de cet endroit dès que des wagons seraient disponibles.

Je ne sais à quel point le ministre est au courant de la situation dans les provinces des Prairies. Je suis certain que le ministre du Commerce et son collègue de l'Agriculture en sont bien au courant. Cependant, le ministre sera peut-être intéressé d'apprendre que les cultivateurs doivent livrer leurs grains en se conformant à certaines conditions, qui sont entièrement différentes de ce qu'elles étaient il y a vingt ou vingt-cinq ans ou même quinze ans. Autrefois à l'époque des batteuses, les cultivateurs avaient l'habitude de battre leurs céréales, puis entreposer leurs céréales dans des greniers; ils les livraient ensuite à l'aide de traîneaux en hiver ou de voitures en été. En d'autres termes, de faibles quantités de céréales s'acheminaient régulièrement de chez le cultivateur vers l'élévateur à céréales. Dans ces circonstances les élévateurs pouvaient expédier les céréales à mesure qu'elles leur arrivaient, et il n'y avait pas la ruée sur les wagons couverts et vers l'espace disponible dont nous sommes actuellement témoins.

La conjoncture a changé. Les méthodes de culture ont changé. Nous sommes à l'ère de la moissonneuse-batteuse, de la production en masse et des récoltes-éclair. Si le temps le permet à l'automne la durée de la récolte est très courte. Il se produit en peu de temps un énorme afflux de céréales en provenance des champs, et le moyen le plus commode et le plus économique pour le cultivateur moyen est de charger directement ses céréales de la moissonneuse-batteuse dans le champ sur un camion, de la livrer à l'élévateur et de l'y déverser. C'est la manière la plus efficace et la plus économique de procéder. Naturellement, depuis cinq ou six ans les cultivateurs n'ont pas pu procéder de la sorte dans la mesure où ils l'auraient voulu par suite de l'embouteillage des céréales, mais j'ai tracé ce tableau au ministre afin qu'il se rende compte de l'existence de ce problème, et afin qu'il comprenne qu'il faut plus d'espace disponible à l'époque de l'année où les céréales s'amoncellent subitement dans les fermes.

Voici encore autre chose. L'hiver qui lâche enfin son emprise sur les Prairies a été exceptionnellement dur. Alors que bon nombre des élévateurs de céréales étaient pleins à l'automne et que les cultivateurs n'avaient pas la moindre possibilité d'effectuer des livraisons, quand l'hiver commença à tirer à sa fin et que des céréales purent